

Garde de nuit pour les seniors

Sur l'agglomération nancéienne,
des professionnels
interviennent à domicile
sept nuits sur sept
à la demande de personnes âgées.



“**P**our aider la personne âgée à se coucher ou se lever pendant la nuit, pour fermer les volets ou réchauffer un repas, pour vérifier que le gaz est bien fermé... ou simplement pour discuter quelques instants et éviter la crise d'angoisse. Notre service s'adapte à chaque demande”, explique Christian Pierrat, directeur de l'association GARDE⁽¹⁾ qui a mis en place un nouveau service d'aide à domicile s'adressant aux personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie : GIN 54, garde itinérante de nuit.

Ainsi, depuis quelques mois, une équipe de professionnels intervient de 19h30 à 8h30, sept nuits sur sept, sur l'agglomération nancéienne. “La personne, ou sa famille, nous sollicite souvent après une hospitalisation, pour

accompagner le retour à domicile, en complémentarité de l'aide de jour”, précise Christian Pierrat qui envisage d'embaucher trois nouvelles personnes pour ce service. Durant en moyenne une demi-heure, ces visites nocturnes peuvent être prises en charge par le conseil général dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

► GIN 54
03 83 35 68 02

(1) Association Garde aide et réconfort à domicile



► Au 1^{er} janvier 2006, 12 011 personnes âgées meurthe-et-mosellanes étaient bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit un budget annuel de 50,44 millions d'euros pour le conseil général.